

Chers adhérents et sympathisants,

Avec les élections de nos représentants au parlement européen, nous avons vu les préoccupations environnementales des citoyens prendre la place qu'elles méritent dans les débats qui orientent nos vies.

Réchauffement climatique et inondations majeures, pénuries d'eau et sécheresses à répétitions, déforestation, déclin et extinction accélérés des espèces vivantes, amoncellement des déchets, surconsommation des phytosanitaires, pollutions diverses etc.....tels sont les problèmes générés par nos civilisations auxquels nous sommes aujourd'hui contraints de faire face, dans l'urgence, comme le confirme l'ensemble des études scientifiques mondiales.

Espérons que ce message envoyé à nos dirigeants soit entendu !

Pour autant, actuellement, nombres de réglementations en faveur de la protection de l'environnement sont en passe d'être « allégées » de certaines de leurs contraintes, ce qui favoriserait ainsi la réalisation de projets pourvoyeurs de fortes nuisances environnementales.

De plus, comme nous le constatons dans notre département au travers de la création de la retenue d'irrigation agricole sur le ruisseau « le Caussade », nous voyons se préfigurer les années à venir où si l'on ne s'y oppose, chacun, à coups d'éclats et de passage en force, pourrait s'approprier le bien commun pour son profit particulier.

Car la création de retenues d'eau soulève de nombreuses questions, notamment sur leurs impacts sur le milieu aquatique. En effet, en stockant et détournant de l'eau, les retenues modifient la répartition naturelle et les chemins des flux d'eau et de matières transportées. Elles influencent ainsi les régimes d'écoulement, le transfert de sédiments, de nutriments et de contaminants et modifient tant les conditions de vie dans le milieu aquatique que la continuité des cours d'eau pour les organismes y vivant.

C'est dire combien la vigilance et l'action de l'ensemble des associations environnementalistes demeurent plus que jamais indispensables, concrétisant et représentant les attentes de leurs adhérents, citoyens et acteurs des territoires où ils vivent.

L'engagement quotidien de la SEPANLOG dans notre département se concrétise :

- En matière de préservation des milieux, par la création et la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de « l'Étang de la Mazière et la co-gestion de la Réserve Naturelle Nationale de « la Frayère d'Alose ».
- Dans la sauvegarde de la faune sauvage, fortement impactée par les activités humaines, avec le Centre de Soins « L'Essor » (actuellement fermé par manque de moyens financiers, une équipe de bénévoles s'emploie à relancer l'activité).
- Dans l'éducation à l'environnement, à travers ses activités d'animation et de sensibilisation auprès de différents publics
- Dans l'animation de contrats Natura 2000
- Dans son activité de veille citoyenne, en sa qualité d'association agréée, au travers de sa participation aux commissions préfectorales ou départementales

Pour continuer de mener à bien ses actions comme elle le fait depuis bientôt 50 ans et poursuivre ses engagements en matière de défense et de préservation de la nature dans notre département, la Sepanlog a besoin de votre adhésion.

Votre adhésion, c'est le pouvoir que vous nous confiez de vous représenter et d'agir.

Ainsi à l'occasion de notre Assemblée Générale le 20 juin 2019, vous pouvez participer, aidez nous, adhérez.

La Présidente